

Écriture - Mémoire du diplôme				
<i>Présentation efficace du projet</i>				
5 ^{ème} année	Semestre 1	4hx10	12 ECTS	Français

PRÉNOM, NOM ET QUALITÉ DU/DES ENSEIGNANT(S)

Laure Fernandez : docteure et enseignante-chercheuse en théâtre et arts du spectacle

Alexis Markovics : historien de l'architecture, directeur de la recherche et des post-diplômes de l'école Camondo, chercheur au Léav-ensa Versailles

PRÉSENTATION DU COURS

Le diplôme d'architecte d'intérieur-designer de l'école Camondo comporte trois composantes :

- un mémoire rendant compte d'une recherche théorique personnelle dans les disciplines de l'Ecole, éventuellement en lien avec le sujet libre.
- la réponse à un sujet imposé en architecture intérieure et design.
- la réponse à un sujet libre choisi par l'étudiant en architecture intérieure et/ou en design.

Le mémoire est engagé dès le second semestre de 4^e année dans le cadre du Séminaire mémoire et est évalué une première fois pour le jury de passage en 5^e année.

Il sera soutenu devant une commission de jury du 13 au 15 février 2023.

TYPE D'EXERCICE(S) PROPOSÉ(S) (1000 SIGNES MAXIMUM)

Le mémoire est un travail de réflexion dans un domaine proposé par l'étudiant, pertinent par rapport au champ de l'architecture intérieure ou du design, et, validé par l'Ecole. Il faut situer la question posée dans une large actualité culturelle et technique et prendre position par rapport aux mutations sociétales en cours. Cette réflexion théorique et personnelle donne lieu à une production documentée. On veillera à l'articulation rigoureuse de l'iconographie (plans, schémas, images...) et de l'écrit. Ce mémoire est accompagné, si nécessaire, d'annexes dont la forme est laissée libre (audio, vidéo, plastique, etc).

ENJEUX LIÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ABORDÉS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU COURS

Renforcer sa culture générale, élargir ses références, prendre de l'autonomie, développer son esprit critique et défendre en public son point de vue (la soutenance).

Le travail de diagnostic et de conseil présent dans l'exercice professionnel d'un architecte d'intérieur-designer est préparé par ce mémoire, en raison des qualités méthodologiques, de documentation et de réflexion auxquelles sa rédaction fait appel.

Il faut ainsi démontrer à la fois sa capacité à définir un champ de réflexion, à traiter un sujet selon un positionnement personnel et à maîtriser la communication écrite et orale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'écrit

- Dépôt semaine du lundi 16 janvier (la date vous sera confirmée) de 4 exemplaires complets (document papier et annexes éventuelles) à Ingrid Giulinao à 9h
- Dépôt d'un exemplaire au format PDF sur la plateforme anti plagiat compilatio.net (le lien vous sera communiqué ultérieurement)

Le mémoire final comporte un minimum de 30 000 signes. C'est un document mis en page et illustré qui peut comporter des annexes.

Il comprendra obligatoirement un résumé du propos (500 à 700 signes, espaces compris).

Contraintes physiques pour les fichiers mémoires destinés à la bibliothèque :

- 1 seul fichier, nommé : NOM_Prénom (attention, pas de lettre accentuée)
- format pdf
- taille maximum: < 5 Mo (contrainte à respecter absolument sous peine de ne pouvoir déposer le fichier)

Le plagiat :

Compilatio.net est une plateforme anti plagiat :

"Le plagiat est constitué lorsque l'élève a rendu un travail qui ne permet pas de distinguer sa pensée propre d'éléments d'autres auteurs".

« C'est lorsque vous présentez comme vôtre le travail d'une autre personne. Il s'agit d'un acte de contrefaçon, c'est un délit. Le fait d'omettre de citer ses sources, qu'elles proviennent d'internet, de document papier ou autre, est considéré comme un acte de

plagiat. Dans vos travaux de recherche documentaire, vous êtes fortement incité à reprendre les idées d'un auteur, à condition de ne pas avoir l'intention de dissimuler au lecteur de votre travail la paternité d'une idée, d'un propos ou d'une œuvre » dans Les règles essentielles pour éviter le plagiat en pièce jointe.

Préalablement au dépôt définitif de votre mémoire, vous aurez la possibilité de tester votre écrit en utilisant un lien qui vous sera envoyé à votre adresse prénom.nom@ecolecamondo.net par la plateforme Compilatio.net au début du mois de janvier. Vous pourrez vérifier vous-même le taux de similitude d'une partie de votre écrit. La procédure de dépôt du fichier vous sera transmise ultérieurement.

La soutenance orale

Le mémoire est soutenu devant une commission composée de l'enseignant directeur de mémoire et d'un enseignant de projet de sujet libre, ainsi que d'une personnalité extérieure qualifiée (théoricienne/théoricien dans les domaines de l'architecture ou du design).

Les membres de la commission ont communication du mémoire à l'avance. La soutenance est publique ; elle a pour objet de mettre l'étudiant en situation de préparation du passage du diplôme d'architecte d'intérieur-designer et à ses futurs exposés professionnels.

La soutenance dure 40 minutes, soit 20 minutes de soutenance orale et 20 minutes d'échanges avec le jury.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation du mémoire sont :

- 1- la capacité à problématiser les questions et la pertinence de la question comme démonstration d'un positionnement en architecture intérieure, en design ou plus généralement dans le domaine de la conception
- 2- la cohérence de la démarche intellectuelle, méthode et rigueur
- 3- l'originalité de l'approche et la capacité de distance critique
- 4- la qualité de la recherche documentaire
- 5- la qualité de la formalisation et de la lisibilité du travail
- 6- pour la soutenance, la qualité de l'exposé oral qui n'est pas un résumé mais l'énoncé de la problématique et du positionnement personnel de l'étudiant.

L'évaluation globale (écrit + oral) comporte une mention (Insuffisant, Passable, Assez Bien, Bien, Très Bien).

MATÉRIEL INDISPENSABLE OU CONSEILLÉ

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE ET NON EXHAUSTIVE